



# PROGRAMME

## MODULE JURIDIQUE (22 heures)

### Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure (4h00)

Connaître : L'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ; L'architecture d'ensemble ; Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ; Le principe d'exercice exclusif ; Le principe de neutralité ; La détention et usage des armes ; Le port des uniformes et insignes ; Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ; Les spécificités des services internes ; Le régime de la carte professionnelle et les téléservices ; Les sanctions afférentes au non-respect de ces dispositions.

### Respecter la déontologie professionnelle (4h00)

Respecter : Le secret professionnel ; Les principes déontologiques.

Être averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.

### Principes de la république (3h00)

Connaître : les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

### Connaître les dispositions utiles du code pénal (3h00)

Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir ; Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; La non-assistance à personne en danger ; L'omission d'empêcher un crime ou un délit ; L'usurpation de fonctions ; L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; L'appropriation frauduleuse ; Le fonctionnement des juridictions pénales.

### Juridictions (4h00)

Connaître : L'organisation du système juridique français (dualité de juridiction) ; Les juridictions civiles, pénales et administratives ; Les notions de responsabilité.

Savoir justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal.

### Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques (1h00)

Connaître la législation relative : Au respect de la vie privée ; Au respect du droit de propriété ; Aux juridictions civiles ; A la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

### Approfondir ses connaissances relatives aux libertés publiques, Connaître la branche professionnelle (3h00)

Connaître : Les principales dispositions relatives à la captation des paroles ou de l'image d'une personne sans son consentement ; Les dispositions relatives à la fouille et ses limites ; La convention collective national de la branche prévention et sécurité.

## MODULE PROFESSIONNEL APPROFONDI – JURIDIQUE COMPLÉMENTAIRE (7h00)

### Cadre légal européen et mondial de la protection des personnes (4h00)

Connaître la législation relative : A la protection des personnes ; Aux droits et devoirs des agents dans le pays d'intervention ; Aux conditions d'exercice, d'agrément et de déclaration du pays d'intervention ; Aux juridictions civiles et pénales du pays.

### Application de l'article 73 du code de procédure pénale (3h00)

Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale.

## MODULE PROFESSIONNEL APPROFONDI - PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA PROTECTION PHYSIQUES DES PERSONNES (35h00)

### Connaître les fondamentaux (14h00)

SECURITE INCENDIE.IDF - N° SIRET 50905949900038 - RCS EVRY-COURCOURONNES - Code APE 85.59A - 6 rue du Bois Sauvage 91000 EVRY-COURCOURONNES France - Tél. : 01 64 98 13 13 - contact@si-idf.com - <https://agence-idf.si-groupe.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 9106776 91 auprès du/de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS).

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Autorisation d'exercer FOR-091-2123-12-09-20240588301



Connaître : La définition des métiers de la protection rapprochée ; Le langage et les termes professionnels ; Le rôle et le placement des agents de protection ; Les fondamentaux du savoir-être et du protocole.

Savoir : Travailler sa présentation et son attitude ; Agir en respectant les spécificités culturelles des autorités.

### Mise en œuvre de la mission A3P (21h00)

Connaître : l'organisation de la protection rapprochée des forces publiques.

Savoir : Préparer une mission de protection ; Recueillir les informations sur l'autorité ; Définir un dispositif autour de l'autorité en fonction de la menace ; Le rôle du précurseur ; Le recueil ; Préparer les itinéraires, les lieux ; Travailler en collaboration, ou se mettre à disposition dans un dispositif de protection des forces publiques.

## MODULE PROFESSIONNEL APPROFONDI - DÉPLACEMENTS ET ACCOMPAGNEMENTS (45h00)

### Maîtriser les notions d'observation et de détection (2h00)

Connaître : Les secteurs d'observation ; Les cadans horaires/les zones ; La répartition des zones au sein d'une équipe.

### Maîtriser les dispositifs à pied (36h00 dont 26h00 de pratique)

Maîtriser : Les techniques et les schémas tactiques d'une escorte pédestre ; Les positionnements ; La répartition des tâches ; Les franchissements (portes ; escaliers ; ascenseurs ; passages de foule) ; La gestion de foule ; Les techniques de dégagement.

### Réaliser une mise en sûreté d'un espace intérieur ou extérieur (7h00)

Maîtriser : Le rôle du précurseur ; Le repérage des lieux spécifiques (restaurants, salles de spectacle, stade, salles de réunion, ascenseurs) ; La détection de tireurs isolés ; L'utilisation des appareils vidéos et photos (trajets, entrées, sorties).

## MODULE PROFESSIONNEL APPROFONDI - CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS EMBARQUÉS (42h00)

### Maîtriser les dispositifs embarqués (12h00 dont 6h00 de pratique)

Connaître les différents dispositifs embarqués.

Savoir gérer l'embarquement et le débarquement à bord d'un véhicule.

### S'initier à la conduite de sécurité (8h00 dont 4h00 de pratique)

Connaître : Les techniques de freinage ; Les transferts de masse.

Savoir : Prendre en compte le véhicule dans la mission ; Préparer les véhicules ; La trajectoire initiale.

### S'initier à la conduite dans un cortège (8h00 dont 4h00 de pratique)

Comprendre les spécificités liées à un cortège de véhicules : A l'arrêt, départs et arrivées ; Le point de dépose ; Le trajet simple ; Le franchissement des carrefours et ronds-points ; Les embouteillages.

### Connaître l'utilisation de la moto en protection physique des personnes (2h00)

Connaître les notions de : Moto d'appui ; Moto de protection immédiate ; Moto précurseur ; Moto de contre-observation.

### Maîtriser les procédures et techniques d'évacuation d'une autorité (12h00)

Savoir : Soustraire l'autorité à la menace ; Analyser les possibilités d'évacuation ; Positionner les véhicules en vue de l'évacuation ; Le rôle de chacun durant les phases d'évacuation.

## MODULE PROFESSIONNEL APPROFONDI - COMMUNICATION (8h00)

### Savoir transmettre les consignes et les informations (4h00)

Savoir : Transmettre un compte rendu oral ; Etablir un compte rendu écrit ; Transmettre des informations aux forces de l'ordre ; Assurer le maintien opérationnel des matériels.

### Appliquer les techniques d'information et de communication (4h00)

Savoir : Adapter sa communication verbale et non verbale ; Maîtriser les moyens de Transmission ; Décrire un véhicule ou un individu suspect.

## MODULE TECHNIQUES PROFESSIONNELLES (45h00)

### Surveillance et détection (10h00)

Connaître : Les moyens et méthodes de surveillance et contre-surveillance ; Les bases de la contre-filature ; La notion et

SECURITE INCENDIE.IDF - N° SIRET 50905949900038 - RCS EVRY-COURCOURONNES - Code APE 85.59A - 6 rue du Bois Sauvage 91000  
EVRY-COURCOURONNES France - Tél. : 01 64 98 13 13 - contact@si-idf.com - <https://agence-idf.si-groupe.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 9106776 91 auprès du/de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS).

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Autorisation d'exercer FOR-091-2123-12-09-20240588301



initiation au dépoussiérage.

Savoir : Effectuer des inspections visuelles de lieux à risques ; Mettre en œuvre des techniques de géolocalisation.

### Connaître la sécurité informatique et la protection de l'information stratégique (7h00 dont 3h de pratique)

Connaître le cadre légal.

Savoir : Maîtriser les bases de la protection de l'information ; Sécuriser les données informatiques et cellulaires.

### Pratique sportive de défense (14h00 dont 12h00 de pratique)

Savoir : Se servir des techniques de défenses pour protéger l'intégrité de l'autorité, dans le cadre légal ; Maîtriser les bases des sports de défense et développer les capacités réactionnelles permettant de protéger et défendre son l'autorité.

### Maîtriser les gestes techniques professionnels d'intervention (14h00 dont 7h00 de pratique)

Savoir : Maîtriser les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale ; Gérer un individu menaçant envers autrui ; Gérer la protection dans une foule.

## MODULE STRATÉGIQUE (8h00)

### Connaître l'outil informatique (2h00)

Connaître les outils de transmission : les éléments basiques relatifs au fonctionnement d'un ordinateur ; les principaux logiciels du métier, (main courante électronique, etc.).

Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte pour effectuer une main courante.

### Transmission des consignes et informations (2h00)

Savoir : mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ; transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents.

### Réaliser une remontée d'informations (4h00 dont 1h00 de pratique rédactionnelle)

Savoir : faire un compte rendu oral ; faire un compte rendu écrit ; faire un rapport.

## MODULE GESTION DES RISQUES – PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE (7h00)

### Initiation au risque incendie (7h00 dont 3h00 de pratique)

Savoir appréhender le phénomène de l'incendie et sa propagation.

Connaitre : Les risques et des effets de l'incendie sur l'homme ; Les mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud ; Les consignes spéciales et particulières ; Les alarmes ; Les consignes d'interventions ; L'organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme ; La mise en sécurité des installations ; La préparation de l'intervention des secours extérieurs ; Les rôles de chaque acteur et des moyens de protection propre à l'établissement ; Le fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention.

Exercice d'extinction sur feu réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feu avec les moyens de première intervention. Intervention coordonnée de plusieurs équipiers.

## MODULE PRÉVENTION DES RISQUES TERRORISTES (13h00)

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes ; Connaître les différentes menaces terroristes ; Connaître les niveaux de risque associés ; Connaître les différents matériels terroristes. Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes. Déetecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes. Savoir entretenir sa culture de la sécurité. Se protéger soi-même / Protéger. Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention. Secourir. Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger. Notions de secourisme " tactique ". Alerter les secours.

## MODULE STRATÉGIQUE - SECOURISME (14h00)

### Gestion des premiers secours(14h00 dont 7h00 de pratique)

Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS.

Connaître : Le programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ; La conduite à tenir lors de premiers secours ; Savoir alerter et secourir.

SECURITE INCENDIE.IDF - N° SIRET 50905949900038 - RCS EVRY-COURCOURONNES - Code APE 85.59A - 6 rue du Bois Sauvage 91000 EVRY-COURCOURONNES France - Tél. : 01 64 98 13 13 - contact@si-idf.com - <https://agence-idf.si-groupe.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 9106776 91 auprès du/de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS).

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Autorisation d'exercer FOR-091-2123-12-09-20240588301



## MODULE SECOURISME TACTIQUE (28h00)

**Présentation du secourisme tactique d'urgence aux victimes (0h40 dont 0h20 de pratique)**

**Remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des pré requis du secourisme tactique d'urgence (0h40 dont 0h20 de pratique)**

**Gestion de crises et gestion de la scène en environnement hostile/notion du primo-intervenant (0h40 dont 0h20 de pratique)**

**Spécificités des blessures en secourisme tactique d'urgence (0h30)**

**Gestes à entreprendre propres au secourisme tactique d'urgence (7h00 dont 4h20 de pratique)**

Savoir identifier les hémorragies et savoir mettre en place les actions pour les arrêter ; Savoir identifier une détresse respiratoire et savoir mettre en œuvre les gestes de secours appropriés ; Savoir identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre ; Savoir agir en cas de fractures ; Traiter des brûlures ; Connaître les bases du secours routier ; Connaître la défibrillation.

**Apprentissage des actions pratiques des 3 phases et des 3 protocoles (2h00 dont 1h30 de pratique)**

**Mise en pratique avec cas concrets et scénarios de situations dégradées (9h30 dont 9h00 de pratique)**

**EXAMEN STU (7h00)**

## MODULE GESTION DES RISQUES - GESTION DES CONFLITS (14h00)

**Savoir analyser les comportements conflictuels (3h00)**

Connaître : les origines des conflits ; les différents types de conflits ; la stimulation et les motivations des conflits ; les étapes d'un conflit ; la prévention du conflit.

**Savoir résoudre un conflit (2h00)**

Savoir : traiter une agression verbale ; gérer les émotions ; adopter des techniques verbales ; intervenir par étapes ; adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.

**Être capable de gérer une situation conflictuelle (9h00 dont 7h00 de pratique)**

Être capable de gérer une situation conflictuelle ; Être capable de gérer son stress.

## MODULE GESTION DES RISQUES – GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DÉGRADÉES (14h00)

**Connaître le mécanisme du stress et ses répercussions (5h00)**

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

Connaitre : Les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress ; Le mécanisme du stress ; La notion de stress différé et sa gestion post- évènement.

Savoir : Gérer les effets gênants du stress ; Utiliser les effets positifs du stress ; Maîtriser le stress in situ ; Appliquer les principes de récupération par la respiration ; Évacuer la tension.

**Maîtriser des possibilités de réponse par des techniques de défense lors d'une agression par un tiers (9h00)**

Connaitre la notion de légitime défense.

Savoir : garder son sang-froid ; faire preuve de vigilance ; prendre des initiatives ; adapter son comportement en fonction de la situation ; protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression ; agir en état de nécessité.

## MODULE GESTION DES RISQUES - TRANSPORTS (8h00)

**Comprendre les menaces liées aux différents modes de transports (8h00)**

Maîtriser les risques dans différents types de transport (terrestres, maritimes et aéronautiques).

## MODULE GESTION DES RISQUES – ÉVÈNEMENTIEL (4h00)

**Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et la problématique de leur sécurisation (4h00)**

Connaître : Les enjeux de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) ; Le cadre légal des rassemblements ; Les dispositifs de sécurité mis en place pour la sécurisation des spectacles et des concerts ; La gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le

SECURITE INCENDIE.IDF - N° SIRET 50905949900038 - RCS EVRY-COURCOURONNES - Code APE 85.59A - 6 rue du Bois Sauvage 91000  
EVRY-COURCOURONNES France - Tél. : 01 64 98 13 13 - contact@si-idf.com - <https://agence-idf.si-groupe.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 9106776 91 auprès du/de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS).

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Autorisation d'exercer FOR-091-2123-12-09-20240588301



contexte, la procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat).

## MODULE GESTION DES RISQUES - LES RISQUES LIÉS À LA MALVEILLANCE (7h00)

### Être capable d'identifier les différents modes opératoires (3h00)

Connaître les différents modes opératoires malveillants : Les agressions ; Les enlèvements ; La prise d'otages.

### Détecter et Prévenir (4h00)

Savoir : Evaluer la dangerosité d'un individu ; Intervenir et empêcher un acte malveillant.

## PRÉPARATION À LA CERTIFICATION : MISE EN SITUATION PRATIQUE (24H00)

### Cas concrets de mise en situation pratique et préparation à l'examen

**44 jours de formation + 1 jour examen**

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40374/>



## INTERVENANT(S)

Aucun

## ÉVALUATION

Évaluation continue à l'oral, Évaluation écrite en fin de formation, L'examen est composé de 10 activités qui devront être validées dans leur intégralité pour obtenir la certification. En cas d'échec à 1 ou plusieurs activités, celui-ci devra représenter la ou les épreuves lors d'une nouvelle session d'examen. A1 : Application conforme de la réglementation applicable au métier d'Agent Expert en Protection Physique des Personnes A2 : préparation d'une mission de protection physique des personnes. A3 : intervention en qualité de précurseur dans le cadre des missions de protection physique des personnes. A4 : réalisation d'une mission de protection physique d'un client lors de ses déplacements à pied et à véhicule. A5 : mise en œuvre de la protection de l'information et mise en place de contre-mesures dans le cadre d'une mission de protection physique de personnes. A6 : prévention des risques terroristes dans le cadre des missions de protection physique des personnes. A7 : gestion des conflits et situations conflictuelles dégradées dans le cadre des missions de protection physique des personnes. A8 : rôle de sauveteur secouriste du travail dans le respect des réglementations édictées par l'INRS. A9 : réalisation des gestes techniques professionnels d'intervention dans le cadre des missions de protection physique des personnes. A10 : formalisation des documents intra mission tout au long des missions de protection physique des personnes.

## ATTRIBUTION FINALE

Titre d'Agent en Protection Physique des Personnes

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de MAC APR 34h - Agent de Protection Rapprochée (Maintien et Actualisation des Compétences)